

LES RAVAGES EN FORÊT PRIVÉE



Comment améliorer la qualité de l'habitat du chevreuil (cerf de Virginie) en forêt privée



LES RAVAGES

Pendant les mois d'hiver, les cerfs perdent énormément d'énergie en raison de l'accumulation de neige et du froid intense. C'est pourquoi d'instinct, ils chercheront à se réfugier dans un milieu où le climat est moins rigoureux. Ces habitats d'hivernage, que l'on nomme ravages, sont caractérisés par un bon entremêlement d'abri et de nourriture ; ils permettent aux cerfs de minimiser les pertes d'énergie et favorisent leur survie hivernale.

LE CONTEXTE DE LA FORÊT PRIVÉE

Les ravages situés sur les terres publiques sont protégés par la Loi sur la conservation et la mise en valeur de la faune (LCMVF). Les interventions forestières qui s'y déroulent sont donc encadrées par des mesures visant le maintien et l'amélioration de la qualité de l'habitat.

Toutefois, environ 60% de la superficie des ravages du Québec se trouve en forêt privée et ne bénéficie d'aucune protection légale. Pour le maintien et l'amélioration de la qualité de l'habitat du cerf, l'intégration des principes d'aménagement durable dans les ravages situés en forêt privée s'avère essentielle. Les propriétaires forestiers réalisant des activités sylvicoles dans un ravage de cerfs ont donc un rôle à jouer s'ils souhaitent mettre en place des interventions qui influenceront positivement la qualité de l'habitat d'hivernage de cette espèce.

L'ABRI

Les abris sont particulièrement importants dans les ravages puisqu'ils permettent aux cerfs de se déplacer avec plus de facilité dans une neige moins épaisse. Les peuplements résineux et mélangés à dominance de résineux de plus de 30 ans et assez denses interceptent mieux la neige et constituent généralement des abris de meilleure qualité.

LA NOURRITURE

La nourriture est une composante importante dans un ravage puisqu'elle fournit l'apport énergétique nécessaire à la survie des populations. Le cerf de Virginie se nourrit principalement de ramilles (pousses annuelles) d'essences feuillues de la strate arbustive, entre 0,5m et 2,25m de hauteur. Certaines essences résineuses, comme le cèdre et le sapin baumier, peuvent aussi être consommées par le cerf.

Gare au nourrissage artificiel des cerfs en hiver !

Cette pratique tend à éloigner les cerfs de leur habitat naturel et peut avoir de nombreux impacts négatifs sur la santé et la survie des cerfs. Nous souhaitons donc rappeler aux citoyens qu'il est important de ne pas nourrir les cerfs en hiver.

L'ENTREMÊLEMENT

Pour qu'un habitat d'hivernage soit de bonne qualité pour le cerf, les deux composantes essentielles, l'abri et la nourriture, doivent être suffisamment entremêlées. En général, cet entremêlement entre l'abri et la nourriture permet aux cerfs de réduire leurs déplacements quotidiens et augmente ainsi la survie hivernale. On distingue deux types d'entremêlement, l'entremêlement entre les peuplements et celui à l'intérieur même des peuplements (entremêlement fin).

LE CAS DU RAVAGE VENOSTA

La coopérative Terra-Bois a élaboré un plan d'orientation pour le ravage Venosta. L'objectif principal de ce plan d'orientation est de déterminer les problématiques d'habitat particulières à ce ravage et établir les lignes directrices visant le maintien et l'amélioration des composantes forestières utilisées par le cerf en forêt privée.

Dans le ravage Venosta, nous avons identifié les problématiques suivantes :

- Très peu de peuplements d'abri
- Vieillesse de certains peuplements d'abri
- Manque de nourriture dans certains secteurs
- Entremêlement faible entre la nourriture et l'abri

PARTICIPATION DES PROPRIÉTAIRES FORESTIERS

La protection et la conservation du ravage Venosta sur terres privées dépend entièrement de mesures volontaires de la part des propriétaires forestiers et des intervenants du territoire. C'est pourquoi nous encourageons les propriétaires à prendre part à la démarche d'aménagement des ravages en communiquant avec un conseiller forestier .

De plus, les travaux réalisés selon les lignes directrices du plan d'orientation pourraient bénéficier d'une aide financière provenant du programme Faune-Forêt de la Fondation de la Faune du Québec, en plus de l'aide financière du programme de mise en valeur de l'Agence. La coopérative Terra-Bois peut vous fournir toute l'information dont vous aurez besoin pour participer à la protection et la conservation du ravage Venosta.



AMÉNAGER LA FORÊT POUR LE CERF

Comment aménage-t-on la forêt pour améliorer la qualité de l'habitat du cerf de Virginie ?

Tout dépend des problématiques d'habitat identifiées dans chaque ravage et des particularités forestières de votre boisé. Pour cette raison, le propriétaire intéressé à aménager son boisé devra tout d'abord collaborer avec un conseiller forestier pour la confection d'un plan d'aménagement et la réalisation d'un inventaire faune-forêt. Par la suite, le conseiller forestier sera en mesure d'identifier les travaux sylvicoles les plus pertinents selon la composition de votre boisé.

Par exemple, pour augmenter la superficie d'abri, on doit s'assurer de sélectionner des travaux qui accélèrent la venue de peuplements résineux, tout en protégeant les essences de grande longévité comme le cèdre ou la pruche. Dans les secteurs où la nourriture est peu abondante, des coupes partielles effectuées tard l'automne génèrent, grâce aux déchets de coupes laissés sur place, de la nourriture immédiatement disponible pour les cerfs. À moyen terme, la régénération de ces parterres de coupes produira également de la nourriture. En ce qui concerne l'entremêlement entre l'abri et la nourriture, on favorisera des coupes de formes allongées et irrégulières afin de maximiser l'effet de bordure.

POUR PLUS D'INFORMATIONS, CONTACTEZ LA COOPÉRATIVE TERRA-BOIS

Fondée en 1987, la Coopérative Terra-Bois est une entreprise collective qui regroupe plus de 620 membres répartis dans les régions des Laurentides, de Lanaudière et de l'Outaouais. La mission de la Coopérative est de garantir aux propriétaires de boisés un encadrement professionnel et un service de qualité, favorisant un développement durable et le plein potentiel des habitats forestiers.

Ce document a été produit par :



L'élaboration de ce document est appuyée par :

